



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/26467
18 septembre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 13 SEPTEMBRE 1993, ADRESSEE AU SECRETAIRE
GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA THAILANDE AUPRES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre le texte du communiqué conjoint de S. E. M. Chuan Leekpai, Premier Ministre du Royaume de Thaïlande, et de S. A. R. Sdech Krom Luong Norodom Ranariddh et de S. E. M. Hun Sen, Coprésidents du Gouvernement national provisoire du Cambodge, qui a été publié à Bangkok le 13 août 1993 à l'occasion de la visite officielle que les Coprésidents ont effectuée au Royaume de Thaïlande du 12 au 15 août 1993.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte du communiqué conjoint comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nitya PIBULSONGGRAM

ANNEXE

Communiqué conjoint

1. Sur l'invitation de S. E. M. Chuan Leekpai, Premier Ministre du Royaume de Thaïlande, S. A. R. Sdech Krom Luong Norodom Ranariddh et S. E. M. Hun Sen, Coprésidents du Gouvernement national provisoire du Cambodge (GNPC), ont effectué une visite officielle au Royaume de Thaïlande du 12 au 15 août 1993.

2. Lors de leur visite en Thaïlande, S. A. R. Sdech Krom Luong Norodom Ranariddh et S. E. M. Hun Sen, accompagnés respectivement de la princesse Marie et de Mme Bun Sam Hieng, ont été reçus en audience par Leurs Majestés le Roi et la Reine. Les Co-Présidents se sont également rendus dans de nombreux endroits présentant un intérêt particulier à Bangkok et à Phuket.

3. Les Coprésident du GNPC ont eu des entretiens officiels avec S. E. M. Chuan Leekpai au siège du Gouvernement, le 13 août 1993. Ont également participé aux entretiens S. E. le commandant Prasong Soonsiri, Ministre des affaires étrangères, et d'autres responsables de haut rang, du côté thaïlandais, et S. A. R. le Prince Norodom Sirivudh, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale, ainsi que d'autres responsables de haut rang, du côté cambodgien.

Les entretiens se sont déroulés dans un climat d'amitié, de compréhension et de coopération.

4. La partie thaïlandaise s'est félicitée de la première visite officielle en Thaïlande des Coprésidents du GNPC, qui devait contribuer à renforcer les relations de voisinage déjà étroites existant entre la Thaïlande et le Cambodge. La partie thaïlandaise a également tenu à féliciter S. A. R. Sdech Krom Luong Norodom Ranariddh et S. E. M. Hun Sen de la formation du GNPC et de leur désignation comme coprésidents de celui-ci. La partie thaïlandaise a fait part à la partie cambodgienne de la satisfaction que lui procurait la mise en place du GNPC, gage de paix au Cambodge, et a assuré le GNPC de son plein appui à l'action qu'il mène en faveur de la poursuite du processus de paix et de la réconciliation nationale.

5. Les deux parties ont rendu hommage au rôle que S. A. R. Samdech Preah Norodom Sihanouk, Chef de l'Etat et Président du Conseil national suprême du Cambodge, joue dans la perspective de l'unification du peuple cambodgien et d'une véritable réconciliation nationale, ainsi que de la paix et du progrès au Cambodge.

6. La partie cambodgienne s'est félicitée du rôle constructif que joue la Thaïlande en appuyant le processus de paix au Cambodge. La partie cambodgienne a informé la partie thaïlandaise de l'évolution récente de la situation au Cambodge, en signalant notamment les progrès réalisés dans l'élaboration de la constitution et les efforts qui continuent d'être déployés pour parvenir à une paix durable et à la réconciliation nationale.

7. Les deux parties se sont déclarées satisfaites de l'état actuel des relations entre les deux pays. Elles ont chacune réaffirmé vouloir pleinement respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale et la non-intervention dans

/...

les affaires intérieures de l'autre partie. Elles étaient d'avis que le resserrement des liens d'amitié, de coopération et de bon voisinage ne pouvait que bénéficier à leurs peuples et contribuer à la paix, à la prospérité et à la stabilité dans la région du sud-est asiatique.

8. les deux parties se sont accordées sur le fait qu'il existait de nombreux domaines où les relations entre les deux pays pouvaient être renforcées et elles ont réaffirmé leur détermination à encourager concrètement la coopération économique, sociale et culturelle, notamment en ce qui concerne le commerce, les investissements, le tourisme, l'agriculture, l'éducation, l'aviation civile, la pêche et l'énergie. Soucieuse de développer la coopération économique, la partie cambodgienne est convenue d'honorer les contrats légitimes conclus précédemment entre des dirigeants d'entreprise thaïlandais et les parties cambodgiennes, et par des dirigeants d'entreprise cambodgiens et les parties thaïlandaises. Afin de promouvoir les contacts et le commerce entre leurs deux peuples, les deux parties sont convenues d'accélérer l'ouverture de points de passage permanents entre la Thaïlande et le Cambodge, une fois mis en place les dispositifs requis. Entre-temps, les deux parties sont convenues de promouvoir leur coopération pour lutter contre le vol, le brigandage et toutes les formes d'activités illégales, afin de promouvoir un climat de paix et de stabilité le long de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge.

9. La partie thaïlandaise a tenu à rappeler qu'elle était fermement décidée à soutenir le relèvement et la reconstruction du Cambodge. La partie cambodgienne a exprimé sa gratitude au Gouvernement thaïlandais pour les travaux de réfection et de remise en état de la route nationale 5 qui va de Poipet à Sisophon et pour la construction de trois écoles placées sous le signe de l'amitié entre la Thaïlande et le Cambodge à Ban Nimitr, Poipet et Wat Khao Phnom Ba, dans la province de Battambang au Cambodge. Il reste à la partie cambodgienne à confirmer la date de la cérémonie qui marquera officiellement la mise en service de la route nationale et sera présidée par les Premiers Ministres des deux pays. La partie cambodgienne a également exprimé le souhait que la partie thaïlandaise collabore aux travaux de réfection et de remise en état de la route nationale 18 allant de Dantong à Sra Ambel, (province de Koh Kong), des routes allant de O-Smach à Ampil, et de Siemreap à Oddar (province de Meanchey), ainsi que du chemin de fer reliant Poipet à Sisophon (province de Battambang). La partie thaïlandaise s'est dite disposée à examiner le souhait ainsi exprimé par la partie cambodgienne.

10. La partie thaïlandaise a accepté d'examiner favorablement la demande formulée par la partie cambodgienne portant sur la fourniture d'uniformes militaires aux forces armées cambodgiennes. La partie cambodgienne s'est déclarée profondément reconnaissante à la partie thaïlandaise du soutien actif qu'elle continue d'apporter à la mise en valeur des ressources humaines et de son assistance technique dans différents domaines, notamment la santé publique, l'agriculture, la science et la technique.

11. Les deux parties ont signalé l'importance du fait que le Cambodge ait participé à la 26e Réunion ministérielle de l'ANASE tenue récemment à Singapour. La partie thaïlandaise a exprimé le souhait sincère de voir le Cambodge s'engager plus activement dans la coopération régionale lors de la prochaine réunion ministérielle de l'ANASE qui se tiendra en Thaïlande en 1994.

12. Les deux parties se sont félicitées du succès de la visite au Royaume de Thaïlande des Coprésidents du GNPC et ont souhaité que les visites de délégations des deux pays aient lieu plus fréquemment à l'avenir. Les Coprésidents ont invité S. E. M. Chuan Leekpai à se rendre en voyage officiel au Cambodge. Le Premier Ministre de la Thaïlande a dit qu'il acceptait avec plaisir cette aimable invitation et qu'il ferait connaître la date de sa visite ultérieurement par la voie diplomatique.

Fait à Bangkok le 13 août 1993.

Pour le Gouvernement national provisoire
du Cambodge,

Les Coprésidents du Gouvernement national
provisoire du Cambodge

(Signé) Sdech Krom Luong HUN SEN

(Signé) Norodom RANARIDDH

Pour le Gouvernement du Royaume
de Thaïlande,

Le Premier Ministre du Royaume

(Signé) Chuan LEEKPAI
